

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 8

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Juin 2022

Le canton veut aider les abeilles

Tessiner Zeitung, 27.05.2022

Pas d'obligation d'autorisation pour jusqu'à 30 ruches en dehors de la zone de construction.

À l'occasion de la Journée mondiale des abeilles du 20 mai, le canton (du Tessin N.D.L.R) sensibilise la population à la protection des abeilles et à la préservation de la biodiversité qui en découle. En effet, les pollinisateurs ont une valeur inestimable pour l'environnement, mais aussi pour l'homme, puisqu'ils représentent la pollinisation d'espèces végétales, dont beaucoup servent de nourriture à l'homme. Le canton a donc donné des directives aux communes afin que les apiculteurs ne soient plus obligés de demander un permis de construire pour installer un nombre limité de ruches à l'intérieur de la zone à bâtir. En outre, l'installation de trente ruches au maximum en dehors de la zone à bâtir est exemptée de l'obligation d'autorisation.

Cette mesure vise à faciliter l'activité des apiculteurs, essentielle à la survie des abeilles. Mais le comportement de chacun en faveur de l'environnement peut également contribuer de manière importante au maintien de la population d'abeilles. Le canton recommande de renoncer aux produits phytosanitaires lors des travaux de jardinage et de privilégier en cas de besoin les produits biologiques, en respectant dans tous les cas strictement les conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit. De plus, une pelouse fleurie offre de bien meilleures conditions de vie aux abeilles qu'un tapis vert. Une haie mixte aérée serait préférable à une haie carrée composée d'une seule espèce et les surfaces en gravier ou en béton devraient être évitées.

La diversité des abeilles est une diversité de vie

Anzeiger aus dem Bezirk Affoltern, 20.05.2022

Sans abeilles, pas de nourriture. Un nouvel Infopool donne des conseils sur la manière d'aménager son balcon et son jardin de manière à favoriser les abeilles sauvages.

Les abeilles, principaux pollinisateurs naturels, sont d'une valeur inestimable tant pour la biodiversité que pour la production alimentaire agricole. Mais les abeilles sauvages sont justement soumises à une forte pression. Le nouveau service apicole créé l'année dernière par le canton de Zurich a donc créé un Infopool dans lequel il propose de nombreuses informations pratiques.

On y apprend par exemple que les abeilles sauvages trouvent de meilleures conditions dans un jardin si on l'entretient avec moins de perfectionnisme. Ou comment aménager correctement une prairie de fleurs sauvages et ramener ainsi dans les zones urbaines de précieuses plantes nourricières pour les abeilles sauvages, qui sont également une splendeur pour l'œil humain. Et bien sûr, pour que les abeilles sauvages puissent s'épanouir, il faut des lieux de nidification appropriés, pour lesquels des moyens simples suffisent souvent. Conseils sur www.bienenfachstelle-zh.ch/infopool.

Un centre pour valoriser les produits de la ruche

Le Nouvelliste, 30.05.2022, Olivier Rausis

Un centre de compétences réunissant sous un même toit tout ce qui concerne le monde de l'abeille au sens large du terme. Tel est le projet, ambitieux et inédit à la fois, que la Société d'apiculture d'Entremont (SAE) s'apprête à concrétiser, dans le cadre du PDR Grand Entremont.



Le futur centre de compétences en apiculture de l'Entremont verra le jour à Sembrancher, en bordure de la Dranse, sur une parcelle visible ici entre Jean-Baptiste Moulin (à gauche), coordinateur du projet, et Michel Rausis, président de la Société des apiculteurs d'Entremont.

« C'est une première en Suisse romande, pour ne pas dire en Suisse. Ce centre se veut un outil au service des apiculteurs, de la recherche, des apithérapeutes, du tourisme, des écoles et du grand public », annonce Michel Rausis, président de la SAE et apiculteur de longue date.

Créée en 1916, la SAE compte aujourd'hui plus de 110 membres exploitant 800 ruches. Si elle est déjà très active dans la sensibilisation du grand public (Abeille en fête,

cours pour le passeport vacances...) et la formation continue de ses membres, elle se doit de soutenir ces derniers confrontés depuis quelques années à des contraintes de plus en plus fortes en matière d'extraction de miel. « Cette opération doit se faire dans des locaux répondant à des normes très précises, liées à la production des denrées alimentaires », explique Jean-Baptiste Moulin, coordinateur du projet. Un espace d'extraction, à la disposition des membres qui le désirent, sera ainsi aménagé dans le futur centre de compétences.

« Nous pourrons aussi produire des jeunes colonies à l'intention de nos membres afin de maintenir la population d'abeilles mellifères à un niveau permettant d'assurer la pollinisation de notre agriculture en général. »

Le projet se concrétisera sous la forme d'un centre principal, à Sembrancher, mais sur le territoire de la commune de Bagnes, et de trois ruchers satellites à Bruson, Liddes et La Duay (Orsières), avec une vingtaine de ruches par site pour la production de nouvelles colonies. « Le bâtiment principal abritera un rucher, un espace atelier et laboratoire, un espace d'extraction et de démonstration, un espace modulable (extraction, formation, exposition) pour les apiculteurs de la SAE, un magasin de vente des produits de la ruche et un espace destiné à l'apithérapie », détaille Jean-Baptiste Moulin.

Tout en diversifiant l'offre agrotouristique régionale, le futur centre de compétences permettra surtout de renforcer le secteur apicole. « Nos membres vendent leur miel, qui est de grande qualité, sans trop de soucis mais on pourra mieux le valoriser.

Nous désirons aussi développer et promouvoir les autres produits de la ruche, comme le pollen, la propolis, la cire et la gelée royale », souligne Michel Rausis. Parmi les autres objectifs, on citera le soutien aux apiculteurs entremontants dans leurs activités, le développement de la collaboration avec les partenaires touristiques, l'information et la sensibilisation du grand public, la collaboration avec les praticiens de l'apithérapie, une participation active à la recherche. « Au final, ce centre contribuera de manière significative à sauvegarder les bienfaits que nous apportent les abeilles », conclut Jean-Baptiste Moulin.

Intégré au Projet de développement régional (PDR) du Grand Entremont, au bénéfice du Prix de l'innovation 2019 décerné par la Communauté d'intérêt pour les produits de montagne suisse, le futur centre de compétences en apiculture entremontant est devisé à 1,75 million de francs. « Les aides fédérales, cantonales et communales assurent plus de 50 % du coût du projet. Le solde est fourni par la Loterie romande, l'Aide suisse à la montagne, d'autres fondations de droit public, ainsi que des soutiens privés et de nos propres membres. Un contrat de partenariat et/ou de parrainage sera lancé prochainement à tout public et intéressés », précise Michel Rausis. Pour l'exploitation, une association ad hoc sera créée. Un collaborateur sera progressivement engagé pour assurer la mise en place du centre qui devrait trouver son rythme de croisière dès 2025. Concernant le calendrier, les travaux commenceront l'automne prochain, avec une ouverture prévue au printemps 2024.

Pour une interdiction des pesticides dans les jardins amateurs

Basler Zeitung, 01.06.2022, Thomas Dähler

Madame Graf, le Conseil des Etats dit oui à votre motion par laquelle vous demandez l'interdiction de l'utilisation non professionnelle de produits phytosanitaires toxiques pour l'homme, les insectes et la vie aquatique. Vous vous réjouissez ?

Oui, je suis très contente. Mais il faut maintenant réussir à convaincre le Conseil national et d'abord sa Commission de l'économie et des redevances, la CER.

Vous visez l'utilisation de pesticides par les jardiniers amateurs. N'est-il pas tout aussi judicieux de limiter davantage l'utilisation des pesticides en général, comme les Chambres l'ont déjà demandé au Conseil fédéral ?

Bien sûr. Il y a le plan d'action pour la réduction des risques liés aux produits phytosanitaires du Conseil fédéral et l'initiative parlementaire que vous mentionnez. Beaucoup de choses sont en train d'être faites. Le Parlement a fait le travail, mais l'ordonnance du Conseil fédéral est controversée.

L'utilisation professionnelle est fortement réglementée. Mais dans le domaine non professionnel, il n'y a aucun contrôle. Les pesticides sont-ils vraiment utilisés en quantités significatives par les utilisateurs amateurs ?

On ne le sait malheureusement pas exactement. Il y en a beaucoup dans les rayons des jardinerie. Ces produits phytosanitaires sont également achetés, mais il est difficile d'estimer ce qui est réellement utilisé. En tout cas, rien n'est rapporté. Il serait pourtant important de manipuler avec précaution les produits phytosanitaires toxiques, car ils peuvent nuire à la santé et à la nature. L'Office fédéral de l'environnement a constaté dans une étude que de nombreuses



Maya Graf, conseillère aux Etats pour Bâle-Campagne, parti des Verts

prescriptions ne sont pas connues des jardiniers amateurs. Beaucoup ne savent pas comment les utiliser correctement. Le stockage des pesticides dans les jardins familiaux est également un problème. Dans la région de Bâle, les sols pollués doivent être enlevés lors de la démolition de jardins familiaux et éliminés comme déchets spéciaux. Les personnes concernées m'ont dit que c'était à chaque fois une catastrophe.

Existe-t-il des estimations sur l'ampleur de l'utilisation dans les jardins amateurs ?

Oui, sur les quelque 2000 tonnes utilisées chaque année, environ 10 % le sont à des fins non professionnelles. Le Conseil fédéral a certes limité l'utilisation, mais il existe encore 369 produits autorisés qui sont dangereux pour l'homme et l'environnement.

C'est pourquoi les produits phytosanitaires destinés à l'usage amateur doivent être totalement interdits.

Non, le Conseil des Etats a accepté mon intervention parce qu'entre autres elle ne demande pas une interdiction générale. Tous les produits ne sont pas toxiques. Je propose d'établir une liste positive pour l'usage privé ; c'est facile à utiliser. Il existe de nombreux produits alternatifs. En outre, les produits phytosanitaires doivent également être distribués en petites quantités.

Ils ont obtenu gain de cause au Conseil des Etats, ce qui ne va pas de soi vu le vote serré de la commission du Conseil des Etats.

Une lettre envoyée à tous les conseillers aux Etats, signée par l'ancien conseiller d'Etat Urs Würthrich, président des Amis de la Nature Suisse, dans le cadre d'une large alliance avec la Fédération des jardins familiaux, Apisuisse, Pro Specie Rara et Bioterra Suisse, a également été utile. Cela m'a fait plaisir.

Ne faudrait-il pas faire quelque chose pour mieux informer les jardiniers amateurs ?

Oui, les informations et les conseils d'associations telles que les jardins familiaux ou Bioterra sont importants. Il existe également une hotline pour se faire conseiller et des formations sont organisées. On prend de plus en plus conscience qu'un jardin naturel et des légumes bio apportent beaucoup de plaisir.

Êtes-vous optimiste quant à la possibilité de trouver une majorité au sein de la CER et du Conseil national ?

Je suis très optimiste. Le fait que de nombreuses organisations nous soutiennent est un atout. Le président de l'Union suisse des paysans Markus Ritter soutient lui aussi personnellement la cause.

Les jardiniers amateurs doivent eux aussi contribuer à la réduction des pesticides. Il est important que nous soutenions le Conseil fédéral. Avec cette motion, il reçoit un mandat contraignant.

Un projet collaboratif dont profitent les petits et les grands

La Gruyère, 31.05.2022, Angie Dafflon

Des élèves des classes de soutien du CO de Bulle ont accueilli lundi après-midi deux classes de 2H pour leur faire découvrir le monde des abeilles.

« On peut encore goûter ? » s'exclame tout sourire un enfant en léchant avec gourmandise le miel sur son doigt. Une chose est sûre, les vareuses n'ont pas empêché les enfants d'apprécier la dégustation ! Lundi, des élèves de 2H du cercle scolaire de la Condémine ont pu assister à des ateliers sur le monde des abeilles animés par des élèves des classes de soutien du CO (*Cycle d'Orientation* N.D.L.R) de Bulle.

Depuis quelques années, ces derniers participent à un projet apicole (voir La Gruyère du 4 juillet 2019). Ils sont ainsi amenés à s'occuper de quelques ruches installées derrière l'Ecole professionnelle. Le projet pédagogique est interdisciplinaire : les élèves ont fabriqué les ruches, gèrent la récolte de miel et assurent le traitement contre le varroa. Durant l'après-midi, enfants et adolescents sont répartis en petits groupes. Un premier poste permet aux petits d'observer une ruche en activité, faire fonctionner un enfumoir, regarder des varroas à l'aide d'une loupe et, bien évidemment, goûter le miel directement piqué dans les alvéoles. Laurent Corboz, enseignant au CO, passe de groupe en groupe, prêt à apporter des conseils et à encourager ses élèves à se montrer dynamiques.

« Plutôt amusant »

L'expérience est une première pour tous. Et malgré des débuts un peu frileux, les adolescents se détendent rapidement et la bonne humeur s'installe. Sur le chemin vers le deuxième poste, enfants et adolescents rient et discutent. Pas trop stressant d'enseigner aux petits ? « C'est plutôt amusant », constatent Salma et Ingrid. Dans les sous-sols du CO, l'enseignant Arnaud Fritschi fabrique un cadre et y dépose la cire.

En face, son élève Benjamin explique toutes les parties d'une ruche aux enfants attentifs. « C'est bien de travailler avec les grands », sourit Thanya. « On a appris qu'il faut bien travailler pour protéger les abeilles », renchérit en souriant Martim. Javan et Ali accompagnent ensuite les enfants à la centrifugeuse... Où un petit garçon devance les adolescents et explique fièrement tout ce qu'il a appris à l'école. « Je suis impressionné », souffle Javan en rigolant.

Valoriser leur travail

Les élèves de 2H ont en effet travaillé le thème des abeilles pendant plusieurs semaines en début d'année. Pamela Flückiger et Violaine Piller, leurs enseignantes, ont entendu parler du projet apicole du CO et ont eu l'idée d'une collaboration. « Les grands peuvent ainsi mettre



Chloé Lambert

en valeur leur travail et les petits font des liens avec ce qu'ils ont vu en classe», commente Pamela Flückiger. Et cette dernière d'ajouter : « Les grands font des efforts pour se décentrer et accompagner les petits. » Un constat que partage Bérangère Bruchez, enseignante au CO. « Ce n'est pas forcément simple pour eux, c'est très bien qu'il fasse cette expérience. » Elle chapeaute l'atelier bricolage durant lequel les adolescents guident les petits dans la création d'une abeille en papier et carton, ciseaux et tubes de colle en mains.

A la fin de l'après-midi, les avis semblent unanimes : petits et grands ont apprécié ce moment d'échanges et ces activités qui se démarquent un peu du quotidien scolaire.

Au service de l'homme, de l'abeille et de la nature

Le Nouvelliste, 31.05.2022, Frédéric Rein

« Autour de l'abeille ». Ce projet lancé dans le Haut-Valais par la fondation Emera permet à ses résidents, en situation de handicap, de contribuer à la préservation de la nature.

Le projet « Autour de l'abeille » a tout d'une fable. Des personnages attachants, un décor bucolique et montagneux, des objectifs teintés d'empathie et de développement durable, ainsi qu'une morale sucrée comme un bon miel qui nous rappelle que, chacun à notre niveau, nous pouvons contribuer à préserver la planète ! Mais ne brûlons pas les étapes, commençons par le commencement. Il était une fois une fondation pour handicapés psychiques qui construisait sur commande, dans ses ateliers de Naters, différents types de ruches destinées aux apiculteurs du Haut-Valais. Un beau jour, Dario Andenmatten, directeur pour le Haut-Valais de la Fondation Emera (lire encadré), a voulu franchir une étape supplémentaire en permettant aux pensionnaires de sortir de leurs ateliers pour profiter d'un contact direct avec les abeilles, comme cela se fait plus classiquement, à des fins thérapeutiques, avec des chèvres et des lapins. « Il y a deux ans, nous avons rénové, en 72 heures chrono, une grande ruche à Lalden en compagnie de la Jeunesse de la région, se rappelle Dario Andenmatten. Dans la foulée, le propriétaire du terrain, qui voulait initialement reprendre l'activité apicole de son père décédé, a décidé de

nous le louer, pour finir par nous proposer de le reprendre à bon prix, avec en prime un autre rucher situé au Simplon. Il s'agit d'une opportunité en or, car les terrains apicoles disponibles se font rares dans le Haut-Valais. »

Pas créer de concurrence

Comme dans toute histoire qui se respecte, il y a cependant un « mais », sorte de rebondissement nécessaire pour assurer un certain suspense : il faut réunir la somme de 75 000 francs pour mener à bien ce projet, qui comporte plusieurs axes. Il convient dans un premier temps de rénover la ruche du Simplon pour répondre aux normes d'hygiène, après quoi les personnes handicapées auront aussi pour tâche, sur le long terme, de nourrir au sirop les abeilles domestiques. Et ce n'est pas une mince affaire, quand on sait quelles devraient être, sur les deux sites, entre 900 000 et 1 million, réparties en 30 colonies. Il faudra en outre laver les ruches et récolter le miel. « Les abeilles seront déplacées d'un site à l'autre afin que leur production ait un goût singulier, doux mélange entre les herbes d'altitude du Simplon et les fleurs de Lalden, explique l'initiateur du projet. L'idée initiale est de ne vendre que du miel, car, en tant qu'institution, nous ne voulons concurrencer personne. En revanche, nous sommes en discussion avec les apiculteurs de la région pour reprendre certaines productions le jour où ils décideront d'arrêter, comme celles des bougies à la cire. Nous souhaitons aussi développer des expériences inclusives en faveur de nos pensionnaires en les invitant à faire des tours guidés pour des classes primaires puis, par la suite, pour toute personne intéressée à découvrir le monde de l'apiculture. Et à Lalden, route très fréquentée par les cyclistes, pourquoi ne pas créer un petit café tenu par nos bénéficiaires ? »

Qu'est-ce que la Fondation Emera ?

On aurait pu penser que son nom provient du futur du verbe « aimer », et qu'il s'agit d'une invitation à aimer son prochain. Si cette intention est omniprésente au sein de la Fondation Emera, cette appellation est issue du grec ancien signifiant l'aube, la lumière du matin. Car, dans cette institution de droit privé reconnue d'utilité publique, un nouveau jour se lève pour les personnes en situation de handicap psychique. Ses objectifs sont en effet d'améliorer leur qualité de vie, ainsi que de favoriser leur autonomie et leur participation à la vie sociale. Née il y a plus de 80 ans, il s'agit de la seule organisation dans le secteur du handicap à être active dans toutes les régions du canton du Valais. Le domaine Conseil social, représentant Pro Infirmis en Valais, offre en effet des prestations de conseil et de soutien dans toutes les villes du canton. Différents lieux de vie, ateliers et centres de jour (dont un tout nouveau à Sierre)



« Autour de l'abeille permet à ses résidents, souffrant d'un handicap psychique, de valoriser les produits apicoles. De gauche à droite : Dario Andenmatten, directeur Haut-Valais Fondation Emera, Marina Kämpfen, résidente, et Fabian Andereggen, apiculteur et collaborateur Emera.

destinés à des personnes avec un handicap psychique sont en outre situés à Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey. La fondation propose aussi un soutien socio-éducatif aux personnes qui vivent à domicile. Les bénéficiaires se voient proposer des projets inclusifs et revalorisant.

La présence de l'abeille est capitale

En leur qualité de pollinisatrices, les abeilles jouent un rôle central pour les écosystèmes comme pour les humains. Si elles n'étaient pas là, c'est toute la vie sur Terre qui se retrouverait au bord du précipice. « Sans ces insectes, nous ne pourrions plus vivre, car leur présence dans les cultures assure la production de notre nourriture », insiste Dario Andenmatten. Rapide cours de biologie : les abeilles sont attirées par le nectar des fleurs, se frottent aux étamines (organe mâle de la fleur qui produit le pollen), couvrant leurs poils de pollen. C'est en visitant d'autres fleurs aux organes femelles matures que les abeilles mettent le pollen dont elles sont couvertes en contact avec le pistil, permettant la fécondation. Bref, sauver les abeilles, c'est sauver l'humanité ! C'est cette relation « win-win » que met en avant le projet « Autour de l'abeille », dans le cadre duquel cinq collaborateurs d'Emera ont été formés à l'apiculture, puis des résidents le seront aussi. « Notre site de Lalden sert également de cadre pour les cours des nouveaux apiculteurs du Haut-Valais », ajoute Dario Andenmatten, légitimant un peu plus encore l'importance de cet endroit.

Des fruits et du sel

Les idées comme les réflexions bourdonnent dans la tête de Dario Andenmatten. Il est déjà prévu de planter sur le terrain de Lalden d'anciennes essences d'arbres fruitiers, qui datent de 1850. « Elles seront entretenues par nos résidents et la production servira à l'élaboration des menus « Fourchette verte » proposés par la fondation ou sera vendue à tout un chacun. » Un assortiment dans lequel on trouvera un troisième produit de choix : un sel aux herbes du Simplon. « Il s'agit de fleur de sel de la mine de Bex que nous mélangeons avec des herbes de montagne », précise-t-il. Au travers de sa contribution à la sauvegarde de l'abeille dans le Haut-Valais, de la préservation des fruits valaisans par le biais d'une exploitation fruitière à Lalden et de la volonté de créer un sentier aux herbes des Alpes au Simplon, le projet « Autour de l'abeille » propose tout simplement « un retour à nos racines ». Cette fable écologique et sociale n'attend aujourd'hui que le financement qui lui permettra de connaître un happy (ou devrait-on écrire « api ») end !

Un tribunal californien rend sa décision : Les abeilles sont des poissons

FM 1 Today, 03.06.2022

Selon une cour d'appel californienne, les abeilles et les bourdons peuvent désormais être considérés comme des poissons d'un point de vue purement juridique. La raison curieuse derrière cela : les insectes bénéficient ainsi automatiquement d'une plus grande protection.

Les autorités californiennes de protection de la nature avaient tenté d'inscrire quatre espèces de bourdons sur la liste de la California Endangered Species Act (CESA) - la loi sur la protection de la nature pour les espèces particulièrement menacées. Des agriculteurs ont porté plainte contre cette décision et ont obtenu gain de cause en première instance, comme le rapporte « Independent ».

Aspect juridique

Les défenseurs de la nature ont porté l'affaire devant une cour d'appel californienne et ont exigé des mesures de protection plus strictes pour les espèces d'abeilles et de bourdons menacées. Le tribunal a suivi les revendications et a utilisé une argumentation plus que curieuse : il a décidé que les insectes à rayures noires et jaunes pouvaient aussi être considérés comme des poissons d'un point de vue purement juridique. Et bénéficier ainsi de la protection prévue pour la liste CESA. La loi stipule en effet que la catégorie des poissons comprend en général les « invertébrés ». Et donc aussi les insectes comme les abeilles ou les bourdons. « Un poisson, tel que ce terme est compris dans le langage courant, vit naturellement dans un environnement aquatique », ont admis les juges dans leur jugement. Cependant, il n'y a qu'un seul animal en Californie qui est répertorié comme poisson et qui vit pourtant sur la terre ferme : le rare escargot de Trinity. Il n'y aurait donc « aucune raison » de ne pas inclure les abeilles et les bourdons dans cette liste.

« Un grand jour pour les bourdons de Californie »

Les défenseurs de la nature devant le tribunal se sont montrés visiblement soulagés. « C'est un grand jour pour les bourdons de Californie », a déclaré Pamela Flick de Defenders of Wildlife, citée par « The Independent ».

« La décision de la Cour permet à la Californie de protéger certains de ses pollinisateurs les plus menacés, une mesure qui contribuera à la résilience des écosystèmes indigènes et des exploitations agricoles de l'État », a déclaré Sarina Jepsen de la Xerces Society dans un communiqué de presse.

Un expert critique la tendance des hôtels pour abeilles

Schweiz am Wochenende / Linth Zeitung, 11.06.2022, Pascal Büsser

La moitié des 600 espèces d'abeilles sauvages de Suisse est menacée. Comment les aider davantage qu'avec un « hôtel », c'est ce qu'on a pu apprendre à Jona.

Au début était un xylocope violet (une des plus grosses abeilles sauvages N.D.L.R). Adolescent, Fabian von Mentlen l'a découvert dans le jardin de ses parents. « Quelle beauté », s'enthousiasme le jeune Uranais de 23 ans, des années après. Depuis, sa fascination pour les abeilles sauvages est restée intacte. Il existe plus de 600 espèces d'abeilles sauvages en Suisse. Près de la moitié d'entre elles est menacée, selon von Mentlen. Lors d'une récente tournée de reconnaissance dans le centre de Jona, le naturaliste environnemental de l'EPFZ a montré quelles espèces pouvaient être trouvées actuellement au milieu des zones d'habitation.

Il avait été invité par l'association Natur Rapperswil-Jona. Au bord de la prairie fleurie près de la gare de Jona, il y a par exemple une *Lasioglossum*, une espèce plutôt petite. Ou une *Hylaeus*,

au visage blanc. Von Mentlen l'a capturée d'un mouvement vif de son filet de capture monté sur une tige. Il les présente ensuite dans un tube. Avant que les abeilles ne s'envolent à nouveau vers la liberté. Une abeille mellifère vient de se poser sur la fleur d'une scabieuse. Contrairement aux abeilles mellifères qui forment des colonies, les abeilles sauvages sont généralement solitaires. Une exception : les bourdons.

Le commerce des abeilles

Depuis quelques années, les hôtels à abeilles, comme celui de la prairie de Grünfels, sont très appréciés. On trouve d'innombrables instructions de construction sur Internet. Des entreprises proposent des maisonnettes prêtes à l'emploi pour les amoureux de la nature qui manquent de temps ou d'habileté.

Von Mentlen voit cette tendance d'un œil critique. « Elles ne favorisent que peu d'espèces d'abeilles sauvages et sont souvent mal faites », dit-il. Par exemple, lorsque les trous sont mal percés. Les cachettes sont parfois trop peu profondes. Ou les trous sont trop grands pour les espèces plus petites. Et même si un nichoir est bien construit, il comporte des risques : si les abeilles sauvages nichent dans un « hôtel » à l'étroit, les parasites ont beau jeu. « Il faut plutôt installer plusieurs aides à la nidification réparties », dit von Mentlen. De plus, plus de la moitié des abeilles sauvages nichent dans le sol. Elles ont besoin d'espaces de sol libre appropriés et ensoleillés, qu'ils soient naturels ou artificiels. Il est désormais possible d'acheter du sable spécial pour abeilles. « Mais là encore, il faut souligner que ce n'est qu'une offre pour les abeilles sauvages et ne garantit de loin pas qu'elles voudront vraiment s'y installer ».

Von Mentlen porte également un regard très critique sur la vente d'hôtels à abeilles, y compris les populations de départ. « C'est un modèle commercial génial qui fonctionne grâce aux émotions », dit-il. Mais cela n'a pas grand-chose à voir avec la promotion des abeilles sauvages. Car on utilise deux espèces d'abeilles maçonnes qui sont fréquentes. Et qui volent très tôt au printemps. L'acheteur s'en réjouit. Il voit que quelque chose se passe dans la ruche.

En automne, le contenu des hôtels est renvoyé à l'entreprise avec les jeunes abeilles sauvages pour l'année suivante. Celle-ci revend une partie des abeilles à des arboriculteurs pour la pollinisation. Des particuliers favoriseraient ainsi, à grands frais, des espèces non menacées pour une utilisation agricole. « En fin de compte, il s'agit d'un commerce d'animaux sauvages », critique von Mentlen. Comme d'autres espèces d'abeilles sauvages, les abeilles maçonnes sont de très bonnes pollinisatrices en raison de leur pilosité. Elles volent également à des températures plus basses que les abeilles mellifères, ce qui est particulièrement intéressant pour la pollinisation des fruits.



Fabian von Mentlen

Les fleurs sont la clé

Du point de vue de Mentlen, les fleurs sont la clé de la promotion des abeilles. Pour que les abeilles sauvages se portent bien, elles doivent être abondantes, variées et présentes pendant une période aussi longue que possible. Les bourdons, qui forment des colonies, ont justement besoin de fleurs du printemps à l'automne. C'est pourquoi il est problématique pour eux que les prairies agricoles soient fauchées entièrement et en même temps. « C'est pourquoi les surfaces libres dans les zones d'habitation revêtent une grande importance, en particulier pendant les mois d'été », explique von Mentlen. De nombreuses espèces d'abeilles sauvages ne volent que pendant un mois à un mois et demi par an. En revanche, environ 30 pour cent d'entre elles sont hautement spécialisées. Elles ont besoin de quelques espèces végétales spécifiques, voire d'une seule dans les cas extrêmes, pour survivre. Par exemple, l'abeille maçon de la vipérine, qui s'est spécialisée dans la vipérine à fleurs bleu clair, comme on peut l'admirer actuellement au cimetière de Jona. « Ces spécialistes recherchent ces fleurs jusqu'à l'épuisement », explique von Mentlen. « Car sans fleurs, il n'y a pas de descendance ». Selon lui, la plantation de fleurs est donc plus importante que l'installation d'un hôtel à abeilles. Là aussi, certaines jardineries utilisent le label « ami des abeilles » à mauvais escient. Certaines plantes à fleurs offrent un peu de nectar, mais outre ce fournisseur d'énergie des abeilles sauvages, celles-ci ont surtout besoin de pollen, la protéine qui permet d'élever la progéniture. « Il est essentiel de planter des arbustes sauvages indigènes », explique le spécialiste. Eux seuls sont vraiment utiles aux abeilles sauvages indigènes.

C'est également possible sur un petit balcon, dans des pots. De même, le gazon que certains aiment tant ne doit pas nécessairement être transformé intégralement en une prairie de fleurs sauvages. « Un parterre de fleurs en bordure est aussi un début », estime von Mentlen. Si l'on ne veut pas renoncer aux plantes ornementales cultivées, on peut les mélanger avec des vivaces sauvages. « Cela aussi est permis », dit-il avec un clin d'œil.

Conseils pour aider correctement les abeilles sauvages : www.nimszh.ch.

Une thérapie par le travail et les abeilles

ArcInfo, 15.06.2022, Théophile Bloudanis

Sur la colline surplombant le port de l'île grecque de Leros, des patients de l'hôpital psychiatrique voisin travaillent le miel au milieu du bourdonnement des ruches.

Sur le domaine de la Caserma, la Coopérative sociale de l'île de Leros, première du genre en Grèce, s'emploie à donner un épanouissement professionnel aux personnes souffrant de troubles psychiatriques. Dans un bourdonnement d'ailes, les résidentes d'une dizaine de ruches se nourrissent des champs de lavande, d'origan et d'autres herbes aromatiques, qui s'étalent autour d'une ancienne caserne italienne, rénovée. « C'est le paradis des abeilles ! », lance Andréas Georgiou, ergothérapeute et président de la Coopérative sociale (Koispe) du Dodécanèse, qui entretient le domaine.

« Thérapie par le travail »

Voilà 20 ans, jour pour jour, que la coopérative existe à Leros, île située à moins de 40 kilomètres de la côte turque. Son objectif : permettre aux patients de l'hôpital psychiatrique d'avoir non

seulement un emploi rémunéré, mais aussi valorisé, par leur travail dans les champs et le conditionnement du miel et d'herbes aromatiques. « La thérapie par le travail, c'est le but recherché », explique M. Georgiou, pour que les employés souffrant de troubles psychiatriques acquièrent « des compétences et des perspectives professionnelles ». Principale méthode : le plus de « polyvalence possible » : « de la ruche au miel et de la cueillette à l'emballage des herbes, chacun y met du sien », ajoute-t-il. La Koispe de Leros emploie treize personnes encadrées par des apiculteurs spécialisés et par une équipe d'infirmiers et d'ergothérapeutes de l'hôpital psychiatrique de l'île.

« Désinstitutionnaliser les asiles »

A Lepida, au sud du port, les employés préparent le miel au sein même de l'hôpital. Ils y disposent de locaux pour conditionner le miel et mettre les herbes aromatiques à sécher. Leros, petite île de 53 km² de l'archipel du Dodécanèse en mer Egée, abrite un asile psychiatrique depuis la fin des années 1950. Il avait été au cœur d'un scandale majeur de maltraitance de ses patients, au début des années 1990 (lire encadré). « Après cette époque sombre pour Leros et grâce aux réformes lancées par le gouvernement grec et par l'Union européenne, les Koispe ont vu le jour. La nôtre est la première de ce genre en Grèce », insiste Andréas Georgiou.

« Les réformes lancées il y a plus de 20 ans ont radicalement changé la prise en charge des patients, dans une volonté de désinstitutionnaliser les asiles », poursuit Giannis Loukas, psychiatre et ancien directeur du centre psychiatrique. « Les Koispe comme celle de Leros font partie de ces évolutions. » Car « le gain thérapeutique est immense » pour les malades, note le psychiatre. Ceux-ci peuvent ainsi « travailler normalement et jouir des droits des salariés, au lieu de travailler au noir, comme cela s'est fait pendant longtemps à Leros et ailleurs en Grèce ».

Si certains patients résident à l'hôpital psychiatrique, « une grande partie d'entre eux vivent dans des appartements sur l'île » pour une meilleure « intégration à la société. Un fait qui ne va pas forcément de soi en Grèce », précise le praticien. Une poignée d'entre eux est depuis parvenue à se réinsérer dans la plomberie à Leros ou dans l'hôtellerie à Rhodes.

Exilés puis réfugiés

L'hôpital psychiatrique de Leros a été fondé en 1959. Durant la dictature des colonels (1967-1974), il a servi de camp de travail forcé des dissidents politiques. En 1989, l'hôpital a été accusé de maltraitance sur 3 000 patients. En 2016, un campement pour accueillir les demandeurs d'asile a été installé dans la cour d'un bâtiment désaffecté de l'hôpital.

Début 2020, plus de 2700 réfugiés y vivaient. L'île de Leros compte quelque 8000 habitants vivants de l'agriculture et du tourisme, notamment grâce à ses deux grandes marinas accueillant des centaines de yachts.

« La coopérative résiste »

Outre le travail thérapeutique, « la coopérative participe à l'économie locale », explique à l'AFP Dimitris Hantzandonis, expert en économie sociale, qui a contribué à la création de la Koispe du Dodécanèse. Le miel de la Caserma, certifié ISO, peut ainsi être trouvé sur une grande partie des étals de l'île.

La structure reste cependant fragile au niveau de son financement. Dotée « d'un capital propre, constitué de parts sociales des coopérants, en plus des ventes de miel et des herbes », la coopérative a parfois des difficultés à « planifier une activité sur le moyen terme », explique ce docteur en économie.

Des financements publics contribuent certes à sa santé financière mais les versements ne sont pas réguliers et dépendent « du bon vouloir du ministère grec de la Santé », déplore M. Hantzandonis. Mais d'assurer : « malgré les difficultés, la coopérative résiste ».

Sauver les abeilles numériques

WoZ / L'hebdomadaire, 23.06.2022, Florian Wüstholtz

Au cours des trente dernières années, quelque 5000 espèces d'abeilles sauvages ont disparu à jamais dans le monde, soit un quart des espèces connues. D'autres sont menacées d'extinction à l'échelle locale ou mondiale. L'importance des abeilles pour nos écosystèmes est douloureusement connue : de nombreuses plantes dépendent de la pollinisation par les abeilles sauvages.

Il est désormais possible de remettre de l'ordre dans le monde des abeilles, du moins virtuellement. Dans le jeu d'apiculture décontracté « Apico », la joueuse se retrouve sur une petite île où ses grands-parents élevaient déjà des abeilles. Mais même dans ce cadre idyllique, les abeilles ne se portent pas très bien. Parmi les trente espèces d'abeilles imaginaires, la plupart sont introuvables. De même, la flore ne comprend que trois ou quatre espèces de fleurs. Il s'agit rapidement de collecter des ressources, de fabriquer des outils, de récolter des abeilles, de produire du miel et de reproduire et réintroduire les abeilles trouvées dans la nature.

Avec de la patience et de l'expérimentation, il est bientôt possible de faire revenir les espèces perdues - de l'abeille foudroyante à l'abeille dinosaure. De nouvelles variétés de fleurs poussent également grâce aux abeilles. On a alors parfois l'impression de se retrouver en cours de biologie. En effet, grâce à un croisement adéquat, il est possible de modifier presque à volonté les caractéristiques individuelles des abeilles et ainsi de redécouvrir la dernière espèce perdue : l'abeille géline qui aime la neige devient ainsi une abeille de feu qui supporte la chaleur tropicale. Le tout se déroule sans stress et à son propre rythme, notamment grâce à une bande-son minimaliste et enchanteresse. Peu importe que l'on veuille atteindre la « fin » le plus rapidement possible ou que l'on veuille réintroduire toutes les espèces d'abeilles - ce pour quoi le « Beeconomist » nous rend hommage en première page. Ceux qui ne savent pas comment s'y prendre peuvent se consacrer aux tâches d'élevage parfois très délicates des villageoises.

Dans la réalité, sauver les abeilles est nettement plus difficile. Et pourtant, les deux développeurs d'« Apico » veulent apporter leur contribution avec cet hommage aux merveilles de la nature. Une partie des recettes sera reversée à des organisations qui se consacrent à la protection des abeilles et des abeilles sauvages.

« Apico » est disponible pour 20 francs ; il fonctionne sous Windows, Mac et Linux.

Le parasite varroa fait des ravages dans les ruchers australiens

lematin.ch / Le Matin Online, 30.06.2022

Des millions d'abeilles ont dû être euthanasiées cette semaine sur la côte est de l'Australie pour tenter de juguler la progression d'un acarien redoutable pour les populations de butineuses.

Plus de six millions d'abeilles ont été euthanasiées cette semaine sur la côte est de l'Australie, ont annoncé mercredi les autorités, pour tenter d'éliminer un parasite dévastateur, le varroa, qui s'est propagé en dépit d'un confinement des ruches. Quelque 600 ruches ont été détruites depuis qu'a été détectée la présence de cet acarien et chacune d'elles abritait entre 10'000 et 30'000 abeilles, a affirmé le ministre de l'Agriculture de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, Dugald Saunders. « C'est beaucoup d'abeilles », a-t-il reconnu, tout en précisant que ce nombre était susceptible d'augmenter. L'écologiste spécialisée dans l'apiculture Jay Iwasaki, de l'Université d'Adélaïde, a qualifié de « petit vampire » le varroa, un minuscule parasite qui se nourrit de larves d'abeilles.

Il peut également propager « des virus très graves » parmi les colonies d'abeilles non originaires d'Australie mais vitales pour l'industrie agricole du pays. « Même si cette invasion est éradiquée, les échanges internationaux amèneront continuellement en Australie des abeilles contaminées », selon lui. L'Australie est le seul grand pays producteur de miel où le varroa n'est pas déjà endémique, ce qui a entraîné un confinement des ruches pour des raisons de biosécurité après sa détection à la frontière du pays en début de semaine. Les ruches situées dans un rayon de 10 kilomètres autour de quatre zones où la présence du varroa a été repérée doivent être détruites. Les apiculteurs de Nouvelle-Galles du Sud vivant dans les zones non touchées ne pourront pas déplacer les ruches, les abeilles, le miel ou les rayons de miel jusqu'à nouvel ordre.

Le Ministère des industries primaires de l'État a déclaré que ces mesures visaient à « garantir l'éradication du parasite ». Selon Jay Iwasaki, si l'acarien s'implante, cela pourrait être une bonne nouvelle pour les abeilles autochtones qui ne sont pas affectées par ce parasite. Les butineuses autochtones sont en concurrence avec leurs cousines sauvages pour butiner des ressources qui se raréfient, un problème exacerbé par la perte d'habitat, notamment le défrichement et les catastrophes climatiques qui affectent l'île-continent. Quelque 600 ruches ont été détruites depuis qu'a été détectée la présence du Varroa et chacune d'elles abritait entre 10'000 et 30'000 abeilles, selon les autorités.